CONVENTION de formation scientifique

le Professeur \*\*\*, maître de stage coordinateur, agréé dans la spécialité \*\*\*,

ci-après dénommé «le Maître de stage coordinateur», et

le Docteur**\*\*\***, médecin assistant clinicien candidat spécialiste,

ci-après dénommé «le MACCS », et

le Professeur/Docteur……., superviseur de la formation scientifique

**CONVIENNENT CE QUI SUIT :**

**Article 1 : affectation**

Le MACCS réalise une formation scientifique sous la supervision du Professeur/Docteur \*\*\*,

**Article 2 : Durée**

La formation scientifique est d’une durée de …. (durée totale de la formation scientifique)

Cette convention est conclue pour une année ; elle prend cours le …..pour se terminer automatiquement le….. (dates en correspondance avec les dates d’octroi de la bourse) .

Les Parties s’engagent à ne pas mettre fin unilatéralement à la présente convention de façon abusive.

**Article 4 : Formation scientifique et programme de formation**

*Expliquer en quelques lignes la thématique de l’étude, les modalités selon lesquelles se déroulera l’étude et le programme de formation qui y est associé (cours)*

**Article 5 : Financement**

*Résumé le contenu de la convention relative à la bourse.*

Une bourse de doctorat d’un montant mensuel brut de …… €, soit un montant net de ……. € pour la période du …….. au ………..

Cette bourse est allouée pour permettre de mener à bien les recherches doctorales en dehors de toutes prestations au profit de (organisme qui délivre la bourse) ou d’un tiers.

Fait en trois exemplaires destinés respectivement

au médecins candidat spécialiste,

au médecin Maître de stage coordinateur,

au maître de stage,

…, le\*\*\*

Le médecin assistant clinicien candidat spécialiste

Le Maître de stage coordinateur

Le Maître de stage